



Bilan du prix de thèse Gilles Kahn 2022

Marthe Bonamy et Yann Ponty

Le prix de thèse Gilles Kahn 2022, décerné par la SIF et patronné par l'Académie des sciences, a été attribué à :

DENIS MÉRIGOUX

pour sa thèse « Proof-Oriented Domain-Specific Language Design for High-Assurance Software », préparée à l'ENS Paris et Inria Paris (Prosecco), en partenariat avec Microsoft Research soutenue le 25 mai 2021 au LORIA à Nancy sous la direction de Pierrick Gaudry et Cécile Pierrot.

Les accessits (par ordre alphabétique) ont été décernés à :

MATHILDE CARON

pour sa thèse intitulée « Self-supervised learning of deep visual representations » préparée au LJK, Université Grenoble Alpes, Inria Grenoble Rhône Alpes, en partenariat avec Facebook AI Research (FAIR).

FLORENT KOECHLIN

pour sa thèse « Systèmes de fonctions holonomes : application à la théorie des automates », préparée au LIGM, Université Gustave Eiffel.

Ces contributions ont été unanimement jugées exceptionnelles par le jury, et sélectionnées à l'issu d'un processus de relectures étalé sur une période de presque trois mois. Elles contribuent à trois domaines distincts de l'informatique : sciences du logiciel pour Denis Mérigoux, IA/apprentissage machine et vision pour Mathilde Caron, analyse d'algorithmes, combinatoire analytique et théorie des automates pour

Florent Koechlin. Leurs résultats impactent toutes fortement leur domaine de recherche, et ont des retombées parfois directes sur des domaines distincts.

Plus en détail, la plateforme de soumission des candidatures a été rendue accessible du 15 juillet au 7 septembre 2022. Nous y avons reçu 41 candidatures à la date limites, couvrant un très large spectre, à la fois géographique et thématique en informatique, avec une répartition de 12 candidates sur 29 candidats (29 % de candidatures féminines) essentiellement représentative de la population des doctorantes et enseignantes-chercheuses dans l'informatique française. Parmi les thèses soumises, on constate une forte représentation du domaine de l'apprentissage machine, souvent à l'interface avec d'autres domaines de l'informatique, reflétant à la fois l'attractivité actuelle de la thématique et la concentration actuelle des opportunités de financement d'allocations doctorales.

Chacune des candidatures a fait l'objet d'une évaluation par trois membres du jury suivie de discussions impliquant les rapporteurs et la direction du concours. Elles ont permis de dégager 24 candidatures dignes de l'attribution du prix, ensuite réduites à 10 candidatures suite à des discussions d'interclassement par axe thématique. Les 10 candidatures restantes en lis ont finalement été discutées de façon détaillées par l'ensemble du jury lors d'une réunion le 25 novembre à Paris, culminant par une décision unanime du palmarès ci-dessus.

Le jury 2022 était présidé par Yann Ponty, assisté par Marthe Bonamy. Il était constitué de Mathieu Acher (IRISA, Rennes), Marie Albenque (LIX, Palaiseau), Oumaya Baala (FEMTO-ST, Belfort-Montbéliard), Adrien Bousseau (Inria, Nice), Mathieu Carrière (Inria Sophia, Nice), Gabrielle de Micheli (Loria, Nancy), Thomas Debris-Alazard (Inria Saclay, Saclay), Thomas Degueule (LaBRI, Bordeaux), Jean-Daniel Fekete (Inria Saclay, Saclay), Laurent Feuilloley (LIRIS, Lyon), Rebecca Fribourg (LS2N, Nantes), Laure Gonnord (LCIS, Grenoble), Natalia Grabar (STL, Lille), Amaury Habrard (LHC, Saint-Etienne), Steve Kremer (LORIA, Nancy), Florent Lamiroux (LAAS, Toulouse), Jerome Lang (LAMSADE, Paris), Antoine Limasset (Cristal, Lille), Assia Mahboubi (LS2N, Nantes), Arnaud de Mesmay (LIGM, Marne la Vallée), Marie-Laure Mugnier (LIRMM, Montpellier), Vivien Quéma (LIG, Grenoble), Laurent Réveillère (LaBRI, Bordeaux), Claudia Runcancio (IMAG, Grenoble) et Rémi Watrigant (LIP, Lyon).

Nous tenons à souligner le niveau, proprement stratosphérique, du concours cette année, qui nous a obligé à écarter de nombreuses thèses pourtant très appréciées par l'ensemble du jury. Nous tenons à remercier l'ensemble des candidats pour la qualité de leurs réalisations, a fortiori dans un contexte de crise sanitaire peu propice à ce premier travail de recherche. Nous remercions enfin l'ensemble du jury pour leur participation, et la qualité de l'ensemble de nos échanges.